DOSSIER DE CANDIDATURE

L'enregistrement des candidatures peut s'effectuer par les candidats eux-mêmes, leurs remplaçants ou leur mandataire.
Le jour de cet enregistrement plusieurs formulaires vous seront remis. Certains formulaires peuvent être signés par le représentant ou le mandataire, en revanche d'autres devront obligatoirement être signés par les deux membres du binôme :

Documents pouvant être signés par les candidats, les représentants ou le mandataire :

❒ **DOC1** Attestation relative à la déclaration de candidature, à signer après remise de la grille des nuances politiques, remise pendant la prise de candidature

Documents devant obligatoirement être signés par les 2 membres du binôme :

❒ **DOC2** (Si enregistrement effectué par un mandataire) mandat écrit pour la désignation du mandataire du binôme

❒ **DOC 3 (recto, verso**) CERFA n°15244*02 (1 pour chaque candidat du binôme)
Accompagné pour apporter la preuve de la qualité du candidat :

- ✓ Soit d'une attestation d'inscription sur une liste électorale (avec nom, prénoms, domicile, date et lieu de naissance) délivrée par le maire de la commune d'inscription dans les 30 jours précédant le dépôt de candidature
- ✓ Soit une copie de la décision de justice ordonnant votre inscription (original) sur la liste électorale de cette commune
- ✓ Soit votre carte nationale d'identité ou votre passeport en cours de validité ou un certificat de nationalité pour prouver voter nationalité et un bulletin n°3 du casier judiciaire délivré depuis moins de 3 mois pour établir que vous disposez de vos droits civiques et politiques

Les candidats qui ne sont pas domiciliés dans le département

- ✓ Soit un avis d'imposition ou un extrait de rôle, délivré par la DDFIP, qui établit que vous êtes inscrits personnellement au rôle des contributions directes d'une commune du département au 1er janvier 2021
- ✓ Soit une copie d'un acte notarié établissant que vous êtes devenu, au cours de l'année 2020, propriétaire d'un immeuble dans le département ou d'un acte (notarié ou sous seing privé)enregistré au cours de la même année établissant que vous êtes devenu locataire d'un immeuble d'habitation dans le département
- ✓ Soit d'une attestation notariée établissant que vous êtes devenu propriétaire par voie successorale d'une propriété foncière dans le département depuis le 1er janvier 2021
- ✓ Soit d'une attestation de la DDFIP établissant, au vu notamment des rôles de l'année 2020 et des éléments que vous produisez, et sous réserve d'une modification de votre situation dont l'autorité compétente n'aurait pas eu connaissance, que vous justifiez devoir être inscrit au rôle des contributions directes dans le département au 1er janvier 2021

❒ **DOC4** Mandat écrit pour la désignation du mandataire financier OBLIGATOIRE

❒ **DOC5** Déclaration de subrogation (remboursement des frais de propagande à un prestataire)

❒ **DOC6** Formulaire d'acceptation et de désistement des membres du binôme pour le remboursement des frais de propagande

❒ **DOC7** Mandat pour la désignation du mandataire du binôme (désignation des assesseurs et des délégués) :
Chaque binôme de candidats peut désigner un assesseur par bureau de vote ainsi qu'un assesseur suppléant (art R44 et R45) En outre, chaque binôme de candidats peut désigner un délégué par bureau de vote ou pour plusieurs bureaux de vote.
Ces désignations doivent être notifiées, par courrier ou dépôt direct, au maire. Elles doivent indiquer le nom, prénom, date et lieu de naissance et adresse des personnes désignées, ainsi que leurs numéros et lieu d'inscription sur la liste électorale qui prouvent leur qualité d'électeur dans le département. Vous devez également préciser le bureau de vote auquel chacune des personnes est affectée.

Document signé par le remplaçant

❒ **DOC8** CERFA n°15245*02
Accompagné de la preuve de la qualité d'électeur comme le candidat

Document signé par le mandataire financier

❒ **DOC9** Accord du mandataire

Documents sans signature

❒ **DOC10** Création de l'identité du tiers dans Chorus

❒ **DOC 11** Création des identités des deux tiers dans Chorus

❒ Adresse mail pour envoi du récépissé définitif (facultatif) :

❒ **RIB** individuel au nom du candidat qui se fait rembourser les comptes de campagne ou
RIB compte commun